

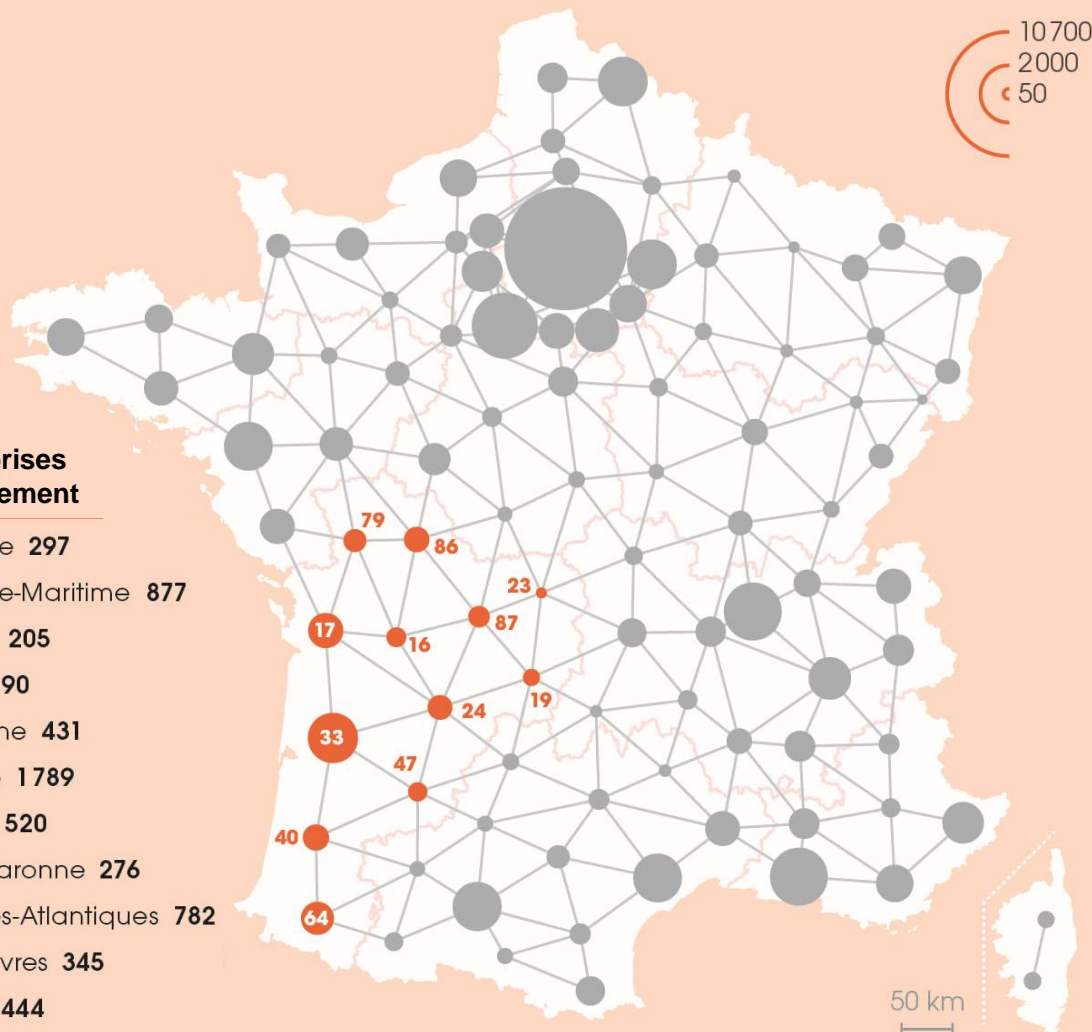
Portraits de territoires

Nouvelle-Aquitaine

Culture,
industries créatives,
médias,
communication,
télécommunications,
sport,
tourisme,
loisirs
et divertissement

Les entreprises par département

16	Charente	297
17	Charente-Maritime	877
19	Corrèze	205
23	Creuse	90
24	Dordogne	431
33	Gironde	1789
40	Landes	520
47	Lot-et-Garonne	276
64	Pyrénées-Atlantiques	782
79	Deux-Sèvres	345
86	Vienne	444



Source principale: Afdas 2021

Traitement: Wedodata

Portraits de territoires

Nouvelle-Aquitaine

Les entreprises adhérentes à l'Afdas

Répartition des entreprises par secteur

Le contexte régional et les spécificités des secteurs

Les différents appuis-conseils aux entreprises

Focus - Le dispositif FNE-Formation - Les chiffres-clés 2020-2021-2022 (au 15 février 2023)

Les bénéficiaires des actions

Répartition des bénéficiaires par profil

Nombre de salariés et d'actions soutenues sur le territoire

Les salariés bénéficiaires hors alternants, hors publics spécifiques

Les salariés en alternance : profils des bénéficiaires

Les salariés en alternance : répartition sectorielle et géographique

Les salariés bénéficiaires intermittents du spectacle

Les salariés bénéficiaires journalistes pigistes

Les artistes-auteurs bénéficiaires

L'accompagnement des carrières sportives / Les sportifs de haut niveau / Les salariés saisonniers

Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine est la région la plus étendue de France et la **deuxième région la plus visitée** par les Français. Elle comporte plusieurs destinations phares grâce notamment à l'essor des industries culturelles et créatives dans le secteur du **cinéma**, du **livre**, de la **musique**... Plusieurs festivals mettent à l'honneur le cinéma, comme celui du film de Sarlat, du FIFAV à la Rochelle ou du FIPADOC de Biarritz. Le territoire a également misé sur la filière **image** avec la création, en 1997 à Angoulême, du Pôle Image Magelis qui met son expertise au service des professionnels des secteurs de l'image : depuis l'animation jusqu'aux tournages en passant par le jeu vidéo, la réalité virtuelle et la bande dessinée. Son Campus de l'Image regroupe quinze écoles et son bassin d'emploi accueille plus de 30 studios d'animation. L'Afdas organise, à Angoulême, au cœur du Pôle Image, des permanences à destination des particuliers et des entreprises.

Le **spectacle vivant** est également très présent avec plus de 400 manifestations culturelles tout au long de l'année, dont les Francfolies de La Rochelle. L'Agence Livre Cinéma et Audiovisuel (ALCA) accompagne les professionnels de ces filières. La région est dynamique pour les festivals de ces secteurs (les Francophonies, le Festival de Ménégoût). Le groupe de **presse** Sud-Ouest demeure un acteur majeur de ce secteur.

La Nouvelle-Aquitaine est la quatrième région la plus **sportive** de France, avec plus de 1,2 millions de licenciés et un fort niveau d'infrastructures et de clubs. Le rugby, le basket-ball, le handball, le tennis ou le surf y sont fortement implantés et pratiqués.

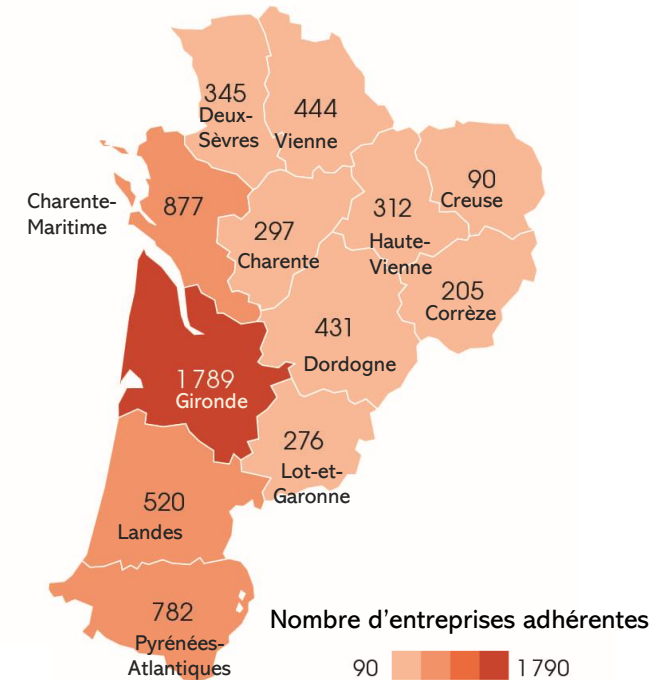
Des **espaces culturels** et de **loisirs** attirent de nombreux touristes, tels que la Cité du vin, le Futuroscope, l'Aquarium de La Rochelle, Lascaux 4... La région est la première destination pour les golfeurs (70 golfs). La Mission des Offices de tourisme de la Nouvelle-Aquitaine (MONA) est un acteur de l'**innovation touristique**. Avec 27 millions de nuitées dans les campings en 2019, la région reste parmi les plus attractives.



6 368
entreprises
8,9% du total national



13 956
actions
6% du total national



871
sites de formation
8% du total national

La région correspond au lieu d'implantation de l'organisme de formation pour l'évaluation du nombre de sites de formation. Pour les autres données (relatives aux entreprises et aux publics), la région correspond au lieu déclaré dans la demande de prise en charge adressée à l'Afdas. Ce lieu déclaré est l'adresse de l'entreprise où le salarié exerce son activité (cas le plus fréquent), l'adresse du siège pour les dossiers centralisés, ou bien le lieu de résidence des publics particuliers.

Les entreprises adhérentes à l'Afdas

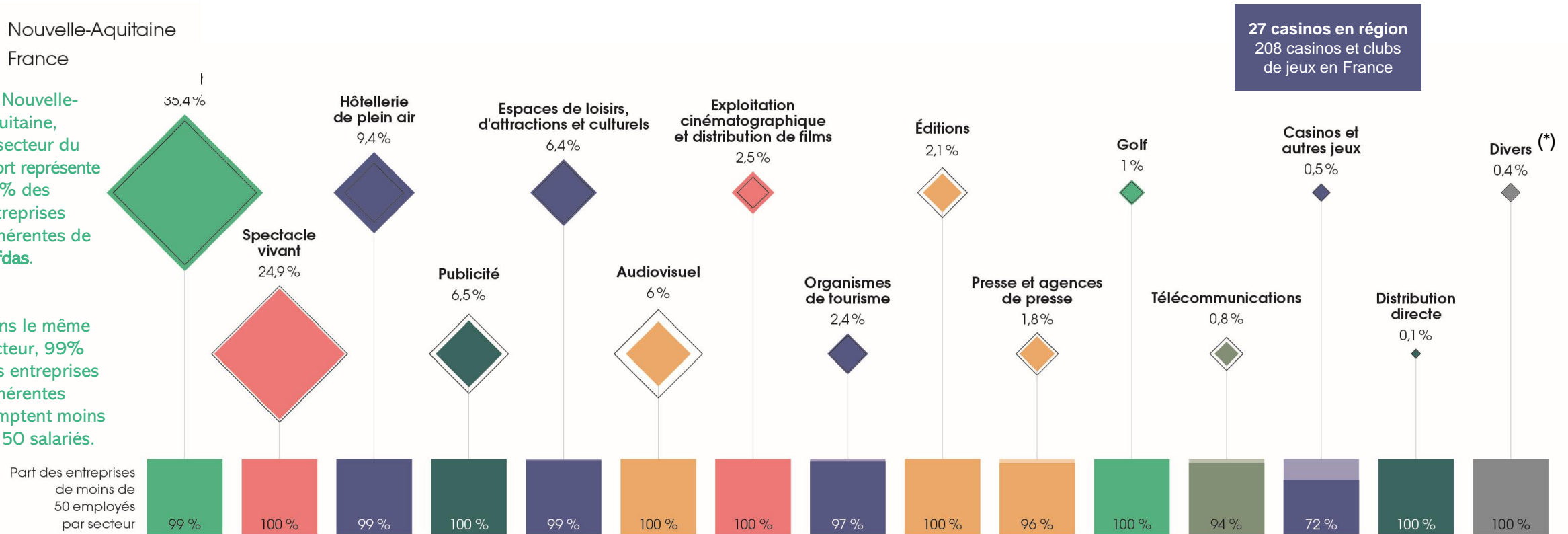


Répartition des entreprises par secteur

- ◆ Nouvelle-Aquitaine
- ◇ France

En Nouvelle-Aquitaine, le secteur du sport représente 35% des entreprises adhérentes de l'Afdas.

Dans le même secteur, 99% des entreprises adhérentes comptent moins de 50 salariés.



27 casinos en région
208 casinos et clubs de jeux en France

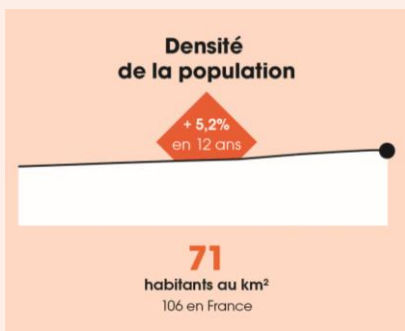
(*) Le secteur « divers » regroupe les entreprises sans accord de branche mais qui ont un lien direct avec les activités de l'Afdas (Les Congés Spectacles du groupe Audiens, la SACEM, L'Institut français...)

Les 71 512 entreprises et structures adhérentes en France (6 368 en région) en 2021, relevant du champ de l'Afdas, fonctionnent dans une **interdépendance** forte sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, depuis les activités de création et de production jusqu'à celles de diffusion, le plus souvent dans une **économie de projet**. Une part importante des salariés ont des **rythmes** de travail atypiques, avec parfois des carrières discontinues. Les activités, quoique diversifiées, se développent souvent dans une forte **complémentarité territoriale**, dans des lieux de destination qui concentrent des événements ou des infrastructures culturelles, sportives, numériques, ou encore d'hébergements touristiques.



Le contexte régional et les spécificités des secteurs

Le territoire se caractérise par une densité de population inférieure à la moyenne nationale, de seulement 71 habitants au km², mais qui augmente depuis 12 ans. (source: Insee RP 2019)



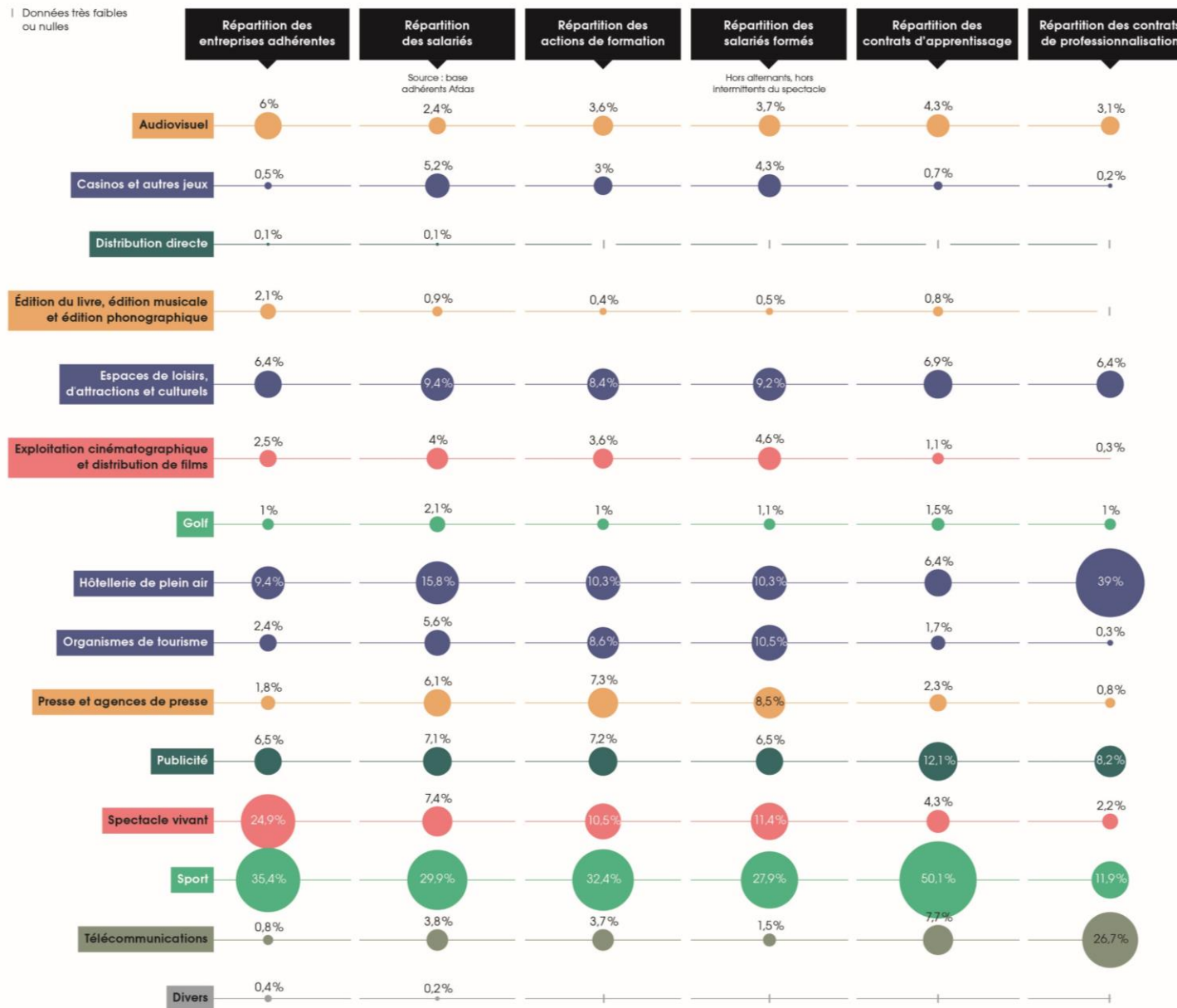
Pour l'ensemble des secteurs économiques en région, 74% des habitants de 15 à 64 ans sont en activité. Un taux en augmentation et équivalent au taux d'activité national. (source: Insee RP 2019)



Pour l'ensemble des secteurs économiques en région, le nombre de projets de recrutement s'élève à 330 610, dont 4 150 projets de recrutements d'artistes (musique, danse, spectacles) quelles que soient les durées des contrats. (source: Pôle Emploi 2022)



Données très faibles ou nulles





Les différents appuis-conseils aux entreprises

L'Afdas a construit l'offre de service « **Appui-Conseil** » afin de proposer aux TPE-PME un large éventail d'accompagnements. Cette offre, dont l'ingénierie a été construite dans le cadre de l'EDEC Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme, s'est étoffée au fil des ans avec l'appui-conseil « RH » et ses déclinaisons d'appui-conseil « RSE », « Transformation digitale », « Rebondir » pour aider les entreprises dans leur reprise d'activité, « Egalité professionnelle Femmes-Hommes », « Agir en faveur des personnes en situation de handicap » ou encore « AFEST » pour les Actions de Formation en Situation de Travail.

Cette offre de service est notamment cofinancée au niveau national (dans le cadre des EDEC) ou au niveau régional par la **DREETS Nouvelle Aquitaine**. Ainsi, les entreprises de moins de 50 salariés bénéficient d'un financement total de la prestation. Ces prestations permettent aux TPE-PME de bénéficier d'un accompagnement, par un consultant expert, d'une durée de 5 jours dans son format individuel (7 jours si le format est collectif) et se déroule en général en quatre phases: pré-diagnostic, diagnostic et construction du plan d'action, accompagnement à la mise en œuvre, suivi du plan d'action. Une évaluation de cette prestation est ensuite réalisée.

53 appuis-conseils aux entreprises dans la région

612 en France

dont:

**Appui-conseil
RSE**

10 dans la région
106 en France

**Appui-conseil
Transformation digitale**

2 dans la région
122 en France

**Appui-conseil
Rebondir**

10 dans la région
134 en France

**Appui-conseil
RH**

31 dans la région
236 en France

**Appui-conseil
Egalité professionnelle femme homme**

aucun dans la région
2 en France

**Appui-conseil
AFEST**

aucun dans la région
8 en France



552 entreprises soutenues en région
env. 6 435 entreprises au niveau national

Depuis avril 2020, le dispositif **Fonds National de l'Emploi (FNE)-Formation** est un outil indispensable pour répondre à des situations de crise sanitaire ou économique, de relance de l'activité et même de soutien aux compétences d'avenir.

En 2021 et 2022, le dispositif a été repensé afin de répondre aux besoins des entreprises en activité partielle, en activité partielle de longue durée, en difficulté, en mutation et/ou en reprise d'activité. Les parcours de formation soutenus par le dispositif ont permis aux salariés et aux publics spécifiques (intermittents du spectacle et artistes-auteurs) de renforcer certaines compétences, d'en acquérir des nouvelles, de valider une certification voire de se reconverter et ainsi sécuriser leurs trajectoires professionnelles.

3 222 stagiaires salariés, hors intermittents du spectacle
env. 60 200 au niveau national

env. **4,1 M€** pris en charge pour ces publics par le FNE-Formation
env. 66,7 M€ au niveau national

770 stagiaires salariés intermittents du spectacle
env. 11 890 au niveau national

env. **1,6 M€** pris en charge pour ces publics par le FNE-Formation
env. 25,9 M€ au niveau national

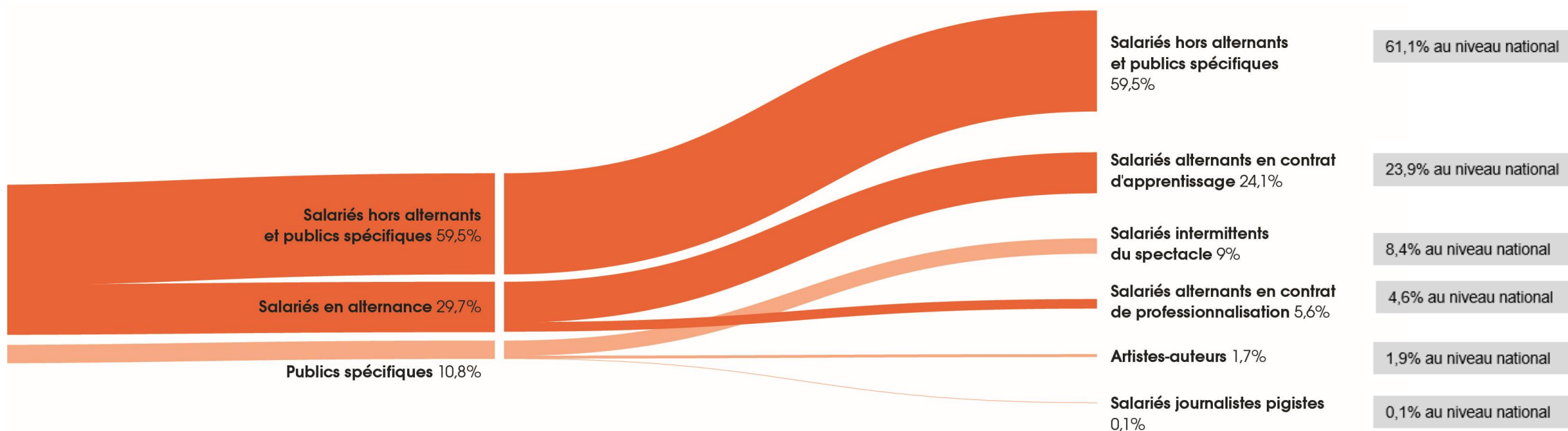
203 stagiaires artistes-auteurs
env. 3 475 au niveau national

env. **338 120 €** pris en charge pour ces publics par le FNE-Formation
env. 6 M€ au niveau national

Les bénéficiaires des actions



Répartition des bénéficiaires par profil



La part des salariés en **Nouvelle-Aquitaine**, en dehors des alternants et publics spécifiques, est quasiment équivalente à la part nationale, puisque **59%** des bénéficiaires en région correspondent à ce profil (61% en France).

Les salariés en alternance, en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, représentent **30%** des bénéficiaires en région (29% en France).

Les publics spécifiques que sont les intermittents du spectacle, les artistes-auteurs et les journalistes pigistes représentent quant à eux **11%** des bénéficiaires en région (10% en France).

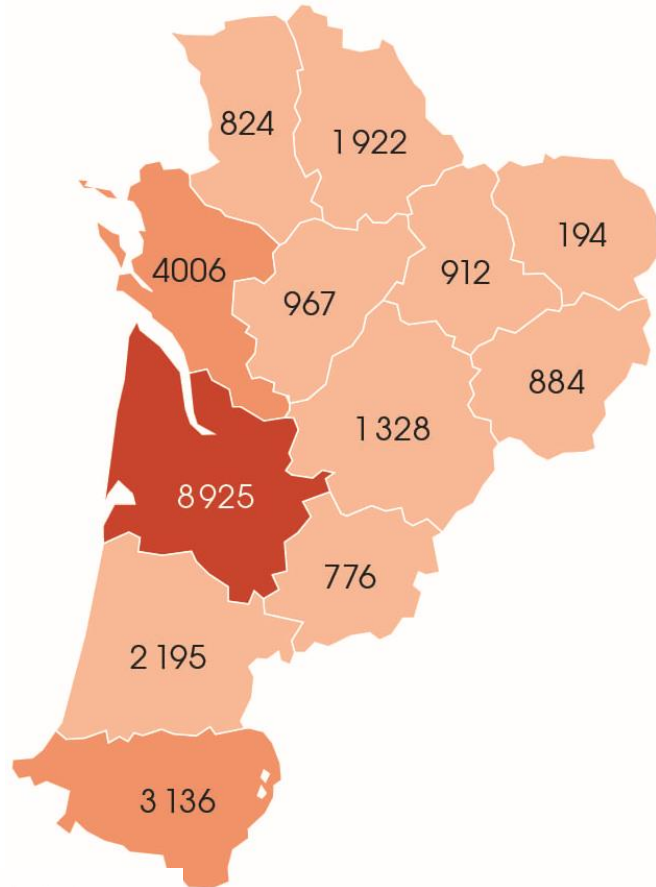
Un individu bénéficiaire peut réaliser une ou plusieurs actions en tant que stagiaire. Quand les données concernent les bénéficiaires, un individu qui a suivi plusieurs actions de développement des compétences n'est compté qu'une fois.



Nombre de salariés et d'actions soutenues sur le territoire



nombre de salariés
des entreprises adhérentes



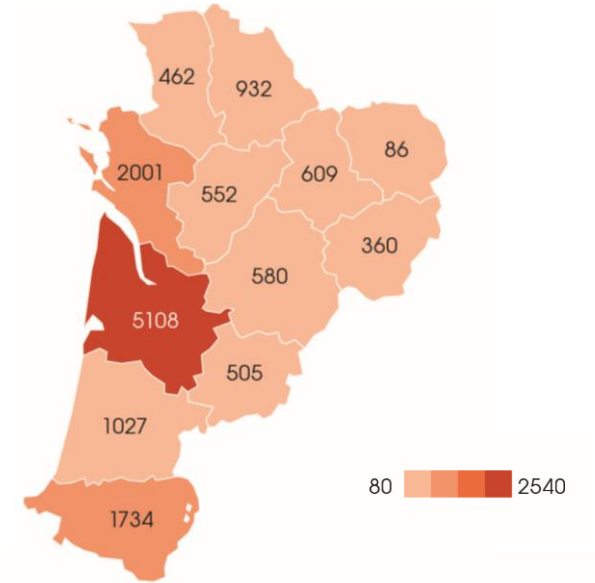
530 8930



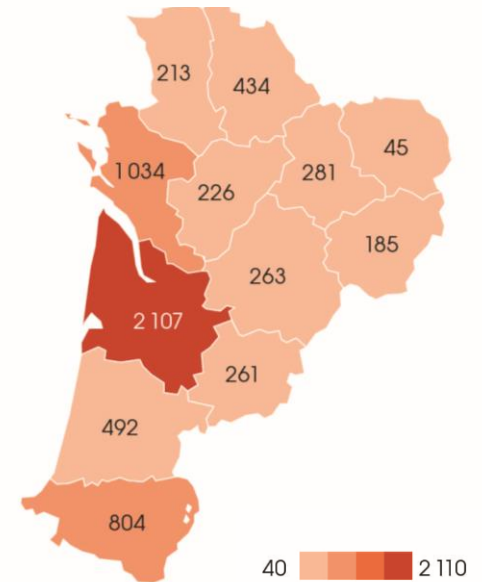
nombre d'actions
*Le nombre d'actions est indépendant
du nombre d'individus bénéficiaires*



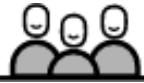
nombre de salariés formés hors
alternants, hors publics spécifiques



80 2540



40 2110



Les salariés bénéficiaires hors alternants, hors publics spécifiques

Gâce au soutien de l'Afdas, 6 345 salariés en CDI ou CDD de droit d'usage à l'exception des alternants et publics spécifiques (parfois appelés « permanents »), employés par les entreprises adhérentes en Nouvelle-Aquitaine, ont bénéficié d'actions de formation ou de services d'accompagnement, sur un total de 98 728 en France.

Parmi eux, 6 206 bénéficiaires ont réalisé une action de formation (94 758 en France). Le **taux d'accès à la formation** est ainsi de 24% au niveau régional (19% au niveau national) pour l'ensemble des secteurs, jusqu'à 46% (41% au niveau national) pour les Organismes de tourisme, 37% (19% au niveau national) dans le secteur Audiovisuel, également 37% (33% au niveau national) dans le Spectacle vivant et 34% (18% au niveau national) pour la Presse et les agences de presse. Le taux d'accès à la formation correspond à la part d'effectifs des entreprises adhérentes qui ont bénéficié d'au moins une formation au cours de l'année. Lorsque les sièges sociaux centralisent les demandes de prise en charge des établissements secondaires, les effectifs formés sont localisés au siège social dans le calcul du taux d'accès.

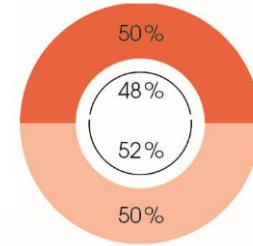
S'ajoutent, à ces dispositifs de formation, des prestations d'accompagnement des parcours professionnels des salariés en activité ou en recherche d'emploi. Entre autres démarches, en Nouvelle-Aquitaine, l'Afdas a ainsi soutenu la réalisation de 11 **Validations des Acquis par l'Expérience (VAE)**, 102 en France), une reconversion ou promotion par alternance appelée « **Pro-A** » (3 en France) et 25 **bilans de compétences** effectués par des prestataires agréés (326 en France).

Plus largement, au niveau national, ce sont plus de 1 700 demandeurs d'emploi qui ont bénéficié de **Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives (POEC)** en partenariat avec Pôle Emploi, avec 103 stages effectués en région (tous déclarés en Île-de-France, au siège social de Pôle Emploi).

6 345 salariés (hors alternants) en Nouvelle-Aquitaine

Part de femmes et de d'hommes

- Femmes
- Hommes
- Moyenne nationale

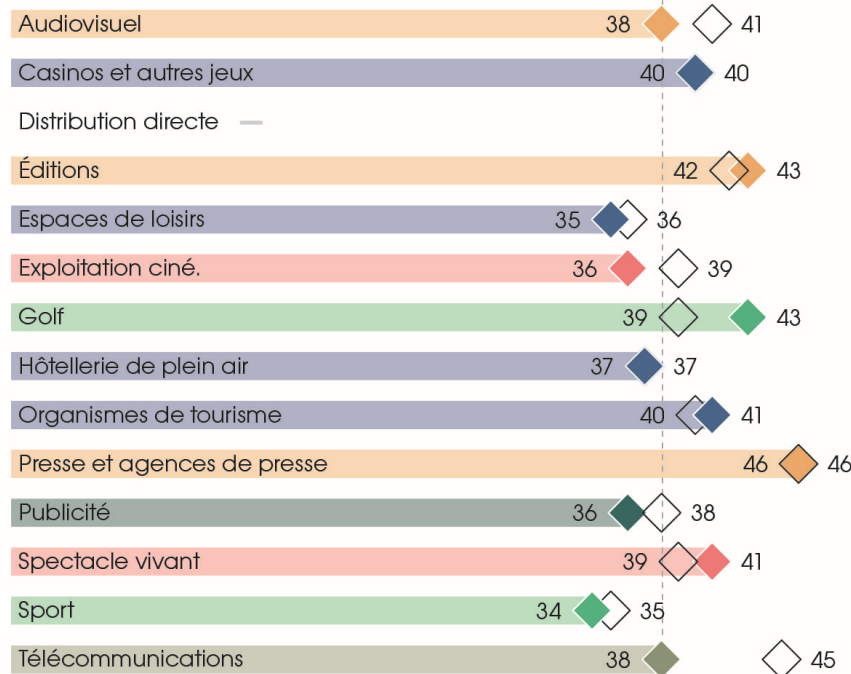


Âge médian par secteur

- ◆ Nouvelle-Aquitaine
- ◇ France
- Données très faibles ou nulles

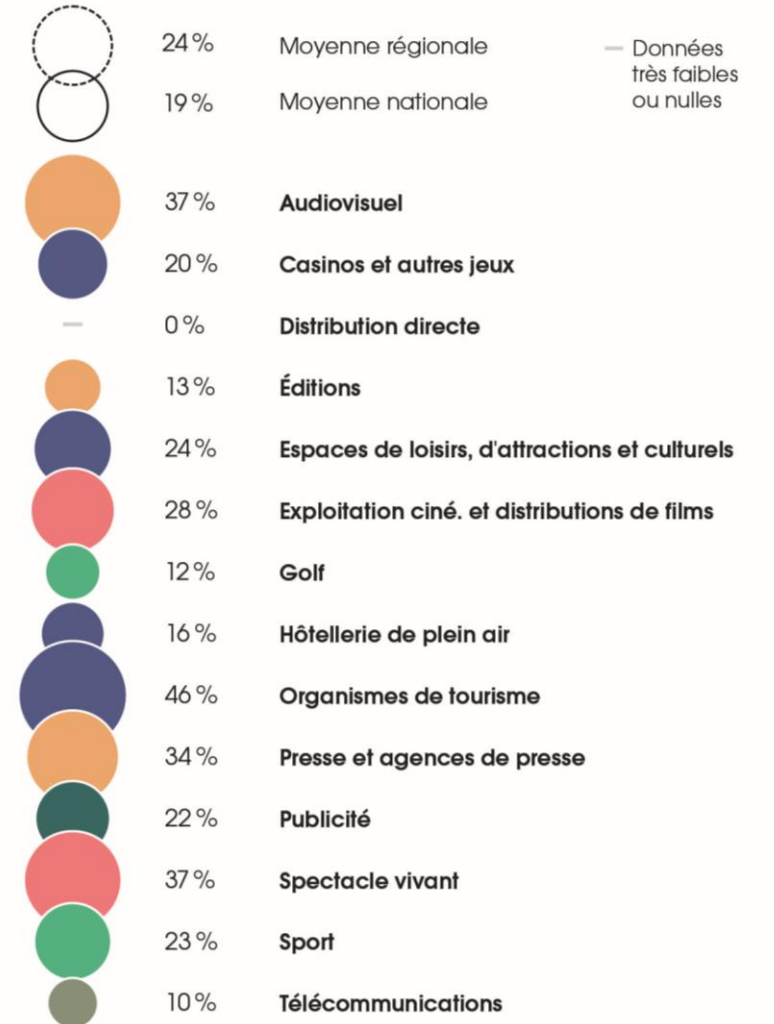
Âge médian régional

38



Taux d'accès à la formation

De nombreux sièges sociaux centralisent les demandes de prise en charge (casinos, hôtellerie de plein air, télécommunications...)

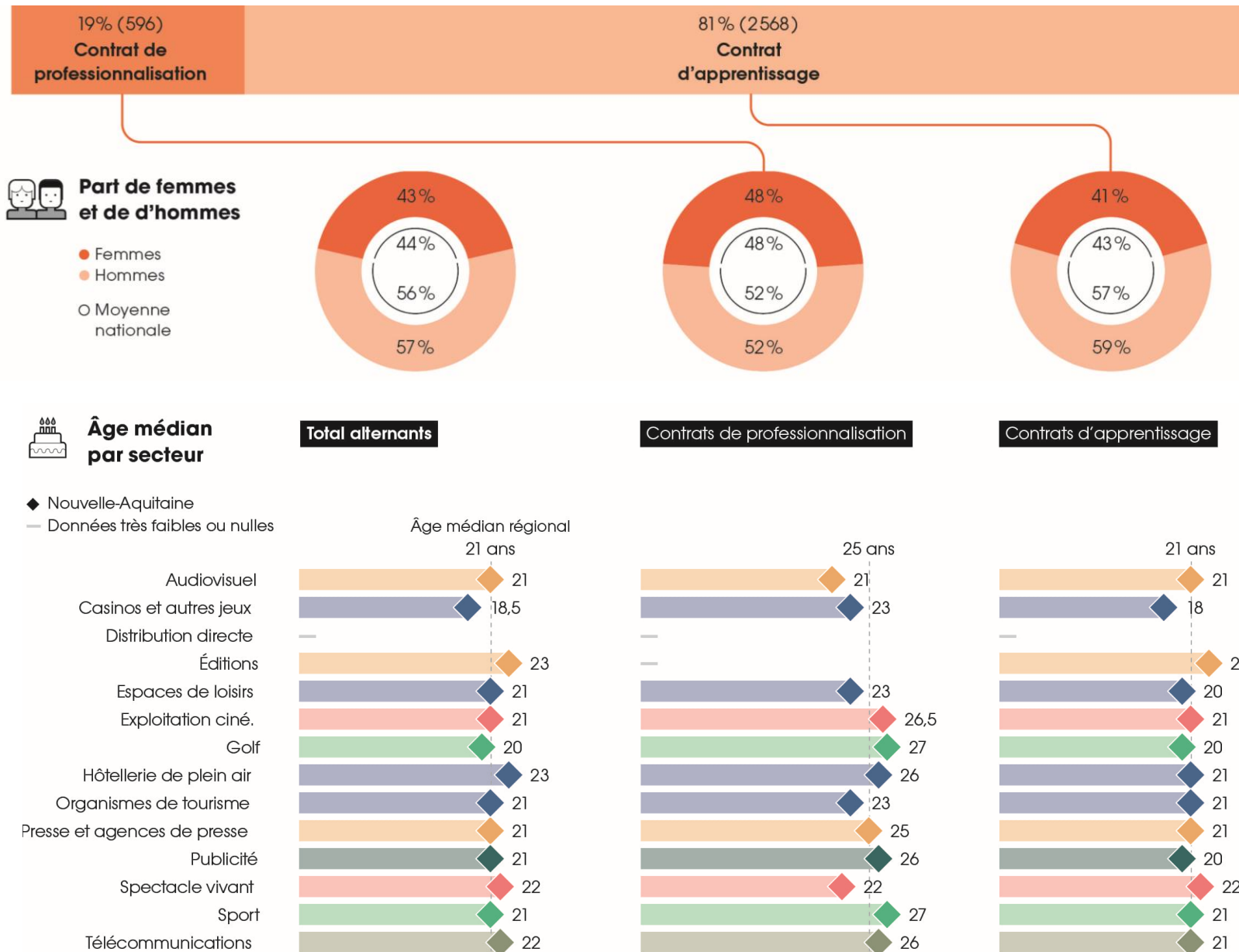




Les salariés en alternance : profils des bénéficiaires

En 2021, l'Afdas a accompagné 3 164 alternants en Nouvelle-Aquitaine (sur environ 46 180 alternants en France). 596 d'entre eux, en région, ont choisi le **contrat de professionnalisation** et 7 480 au niveau national, soit 15% de plus qu'en 2020. Un volume significatif qui confirme la complémentarité du dispositif avec celui de l'apprentissage, avec un recours à la professionnalisation qui se distingue par des formations *sur mesure*, une mise en œuvre quasi-instantanée et une adéquation parfaite avec les compétences à exercer en entreprise. Autre caractéristique, **les femmes** en alternance sont un peu mieux représentées dans la démarche de professionnalisation que dans l'apprentissage, puisqu'elles représentent localement 48% des contrats de professionnalisation (également 48% au niveau national) contre 41% des contrats d'apprentissage (43% au niveau national). L'âge médian des salariés en contrat de professionnalisation est de 25 ans en Nouvelle-Aquitaine (24 ans en France).

L'Afdas, saisi de sa nouvelle mission de développement de l'alternance, a également assuré la gestion de 2 568 **contrats d'apprentissage** en Nouvelle-Aquitaine, sur un total national de plus de 38 700 nouveaux contrats d'apprentissage (augmentation de 77% depuis 2020). Les salariés engagés dans l'apprentissage sont le plus souvent des **hommes**, puisqu'ils représentent une part de 59% au niveau régional (57% au niveau national). En comparaison des salariés en contrats de professionnalisation, les apprentis sont plutôt **jeunes**, avec un âge médian de 21 ans en Nouvelle-Aquitaine comme en France. Autres facteurs de succès pour l'ensemble des acteurs mobilisés, la création de Centres de Formation des Apprentis (CFA) et l'accompagnement de nouvelles certifications font de l'alternance un outil à part entière des politiques de branches en faveur de l'emploi des jeunes. Ces formations font l'objet d'un contrat de travail et ont pour but, en fonction des situations, une insertion professionnelle ou un retour à l'emploi. Des aides versées aux employeurs viennent également soutenir le recrutement des alternants dans le cadre du dispositif « 1 jeune, 1 solution ».





Les salariés en alternance : répartition sectorielle et géographique

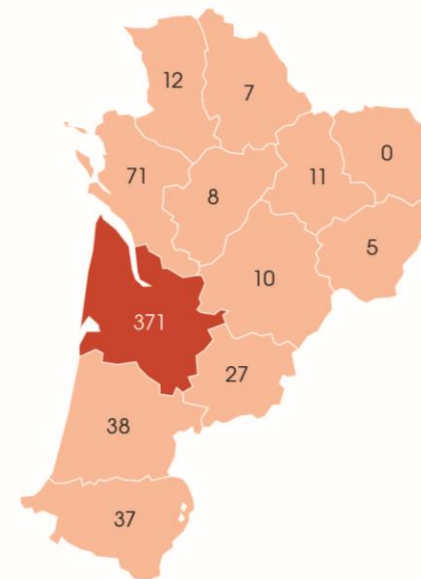
Contrats de professionnalisation

N°1

39% dans le secteur de l'**Hôtellerie de Plein Air**
9% des contrats dans ce secteur au niveau national

N°2

27% dans le secteur des **Télécommunications**
12% des contrats dans ce secteur au niveau national



0 380

nombre de contrats de professionnalisation

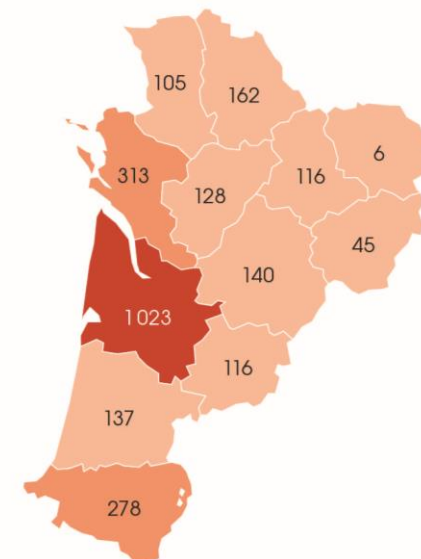
Contrats d'apprentissage

N°1

50% dans le secteur du **Sport**
42% des contrats dans ce secteur au niveau national

N°2

12% dans le secteur de la **Publicité**
15% des contrats dans ce secteur au niveau national



50 1030

nombre de contrats d'apprentissage



Les salariés bénéficiaires intermittents du spectacle

Créé en 1972 à l'initiative des organisations professionnelles du

Spectacle vivant, l'**Afdas** développe l'accès à la formation des publics spécifiques que sont les salariés intermittents du spectacle, les salariés journalistes pigistes et les artistes-auteurs.

Les activités de ces publics étant directement liées à la saisonnalité ou à la périodicité des productions artistiques, culturelles et de communication, elles ont été fortement impactées par la **crise sanitaire**. Pour accompagner ces professionnels durement touchés par la crise et pour pallier la baisse des masses salariales, l'**Afdas** a obtenu, grâce aux soutiens du ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion et du ministère de la Culture, l'allocation d'une subvention **FNE-Formation** pour soutenir le Plan de développement des compétences des salariés intermittents du spectacle, et le Fonds de formation des artistes-auteurs. Au cours de l'année 2021, encore marquée par les annulations d'événements, fermetures de salles, diminution de jauges ou couvre-feux, l'**Afdas** a permis à 961 salariés intermittents locaux de se former (sur environ 13 611 en France), dont environ 321 **artistes-interprètes** (chanteurs, danseurs, comédiens, circassiens, etc.) et 258 **techniciens du Spectacle vivant** (métiers techniques et administratifs). Les autres catégories professionnelles identifiées au sein de l'**Afdas** sont celles des **artistes musiciens** (instrumentistes) et des **techniciens du Cinéma et de l'Audiovisuel** (métiers techniques et administratifs).

Le plan de développement des compétences des intermittents du spectacle permet de financer des actions d'adaptation, de développement des connaissances ou de perfectionnement.

De plus, le catalogue de formations « Métiers », lorsqu'il est spécifique aux salariés intermittents du Spectacle vivant et de l'Audiovisuel, a été élaboré avec l'aide des professionnels qui siègent au sein des différentes commissions. L'**Afdas** a référencé, dans ce cadre, près de 200 stages conçus et animés par les organismes répondant aux critères précis et définis par appels d'offres.

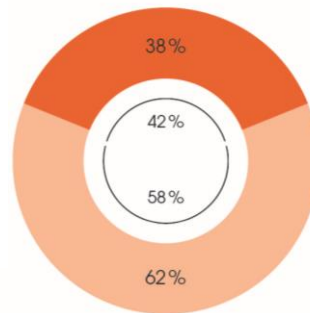
961
salariés intermittents
dans la région
Nouvelle-Aquitaine

soit 7,1 % du total national



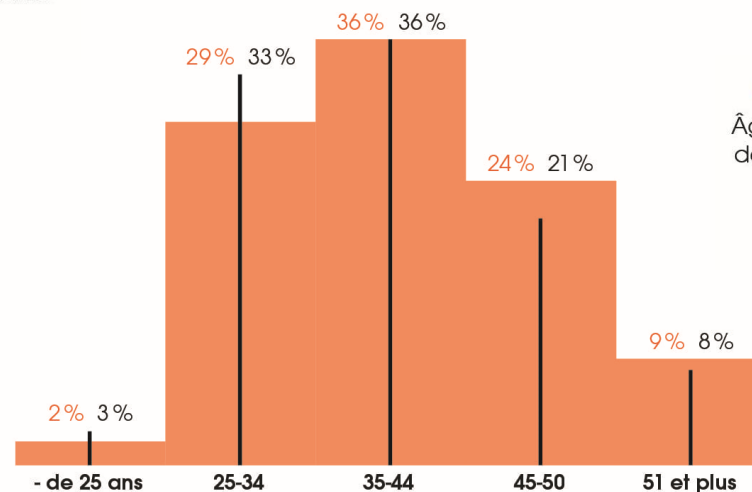
Part de femmes et de d'hommes

- Femmes
- Hommes
- Moyenne nationale

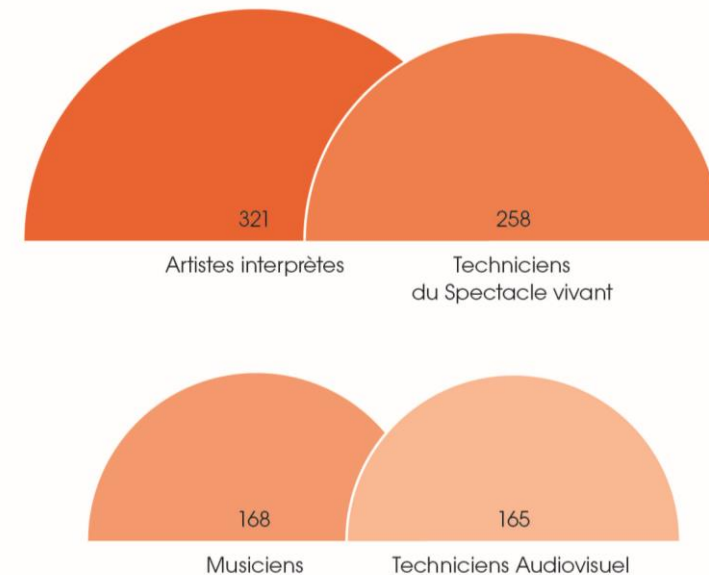


Répartition par tranche d'âge

- Nouvelle-Aquitaine
- France



Répartition par famille de métier



39 ans
Âge médian de la région

38 ans
Âge médian national



Les salariés bénéficiaires journalistes pigistes

Les partenaires sociaux de la presse écrite imprimée et/ou en ligne et ceux des agences de presse ont conclu le 9 mars 2016 un accord relatif à l'accès à la formation professionnelle des **journalistes rémunérés à la pigne et titulaires de la carte de presse**. Dans la continuité de cet accord, la commission des journalistes pigistes de l'OPCO a conçu un **appui-conseil carrière** adapté aux besoins des journalistes pigistes, à l'identification de leurs compétences et du caractère transférable de celles-ci, à la maturité de leur projet d'évolution professionnelle. Cet accompagnement réalisé par des conseillers **Afdas** fait l'objet de rendez-vous, d'ateliers, d'un accès à des ressources en ligne, de modules de formation à distance et webconférences. Afin de favoriser l'évolution des acteurs du secteur de la Presse et des Agences de presse, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEF) et l'**Afdas**, avec le soutien du ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion (DGEFP), ont réalisé un diagnostic-action dans le cadre du **Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)**. Les travaux ont permis d'identifier, en conséquence à la crise sanitaire, une baisse de près de la moitié des effectifs pigistes et des contrats temporaires entre 2019 et 2020. Plusieurs **leviers de mobilité** ont toutefois été identifiés vers d'autres métiers et parfois d'autres secteurs : journaliste multimédia, scénariste, assistant d'édition, chargé de communication... La CPNEF a aussi développé un outil digital décrivant le portrait des salariés de la profession dont les journalistes rémunérés à la pigne « Profession Journaliste ».

7

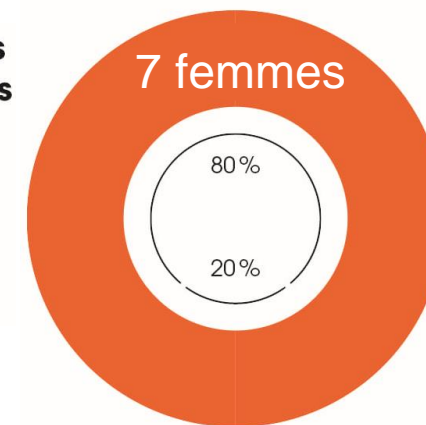
salariés pigistes dans la région Nouvelle-Aquitaine

soit 6,9 % du total national



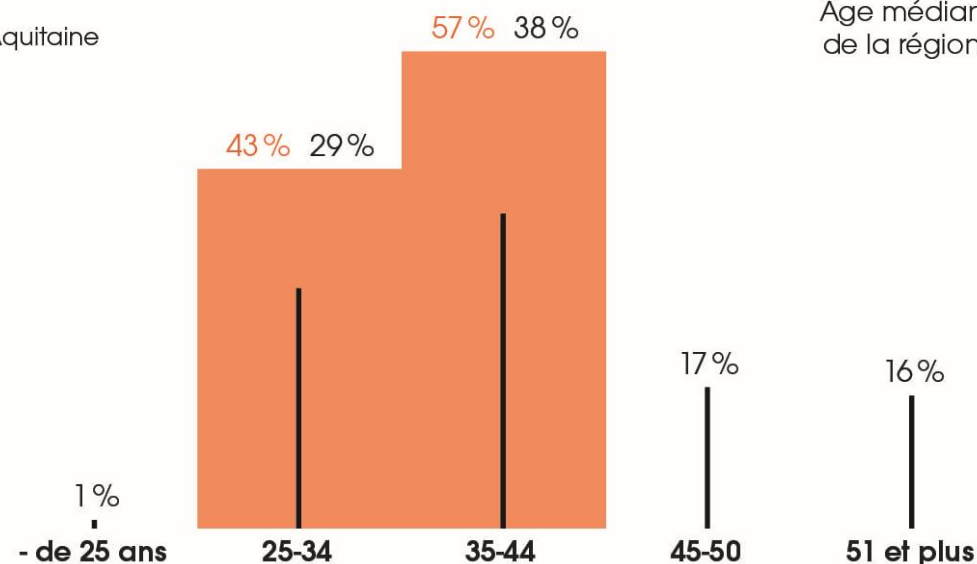
Part de femmes et de d'hommes

- Femmes
- Hommes
- Moyenne nationale



Répartition par tranche d'âge

- Nouvelle-Aquitaine
- France



35 ans Âge médian de la région
39 ans Âge médian national



Les artistes-auteurs bénéficiaires

Les artistes-auteurs sont regroupés à l'Afdas en 6 familles de métiers : celle des arts plastiques et graphiques 2D, de la photographie, de l'audiovisuel et du cinéma, des arts plastiques et graphiques 3D, des écrits et arts dramatiques et enfin celle des musiciens compositeurs et chorégraphes. En 2021, plus de 3 007 artistes-auteurs ont bénéficié d'un stage financé par l'OPCO (5% de plus qu'en 2020) dont 180 en Nouvelle-Aquitaine.

Près de 80 stages au niveau national, conçus et animés par les organismes sélectionnés, sont dédiés aux artistes-auteurs afin de répondre à leurs besoins prioritaires identifiés par leurs représentants. Ces prestations, entièrement financées par l'Afdas, sont intégrées au catalogue de formations « Métiers ».

A titre d'exemple, des actions de développement de compétences artistiques ou techniques ont été soutenues par l'OPCO en région, telles que des formations à la mosaïque d'art ou encore à la simulation 3D par le chef opérateur. Mais le développement des connaissances juridiques et réglementaires vient aussi compléter les actions directement liées au cœur de métier, principalement dans le but de sécuriser les productions et les parcours professionnels. Une formation dans les domaines de la propriété intellectuelle a ainsi été réalisée en Nouvelle-Aquitaine en 2021.

Le public des artistes-auteurs se caractérise par un âge médian de 43 ans en Nouvelle-Aquitaine (44 ans en France). A titre de comparaison, toujours en Nouvelle-Aquitaine, l'âge médian des salariés (hors alternants et publics spécifiques) n'est que de 38 ans (40 ans au niveau national) et la tranche d'âge des bénéficiaires est en majorité celle des 25-34 ans. Les artistes-auteurs qui s'adressent à l'Afdas sont le plus souvent des femmes, puisqu'elles représentent 61% d'entre eux au niveau régional (63% au niveau national). Une part qui tend à se féminiser en France (+8% entre 2020 et 2021) malgré une baisse au niveau régional (-2,8%).

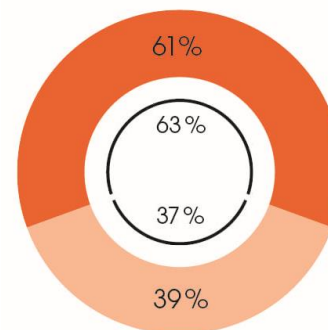
180
artistes-auteurs
dans la région
Nouvelle-Aquitaine

soit 6 % du total national



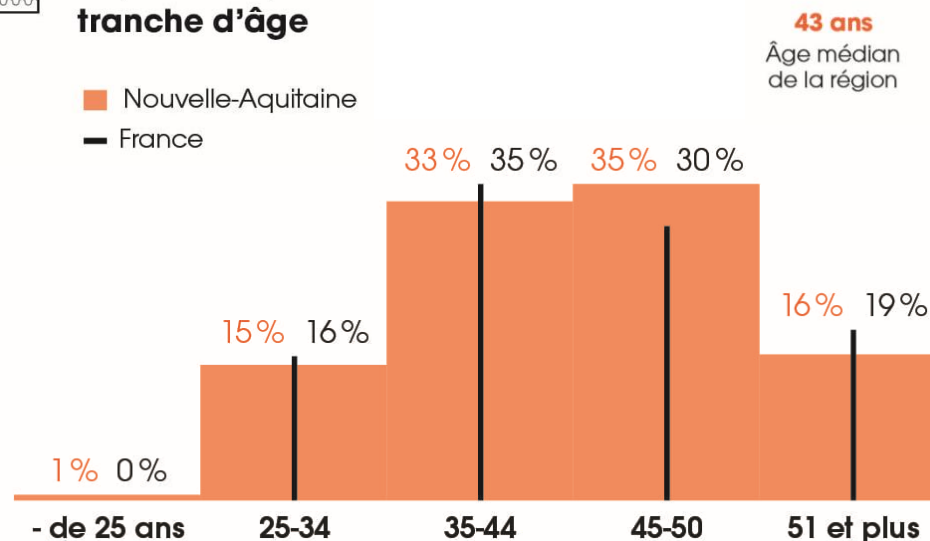
Part de femmes et de d'hommes

- Femmes
- Hommes
- Moyenne nationale

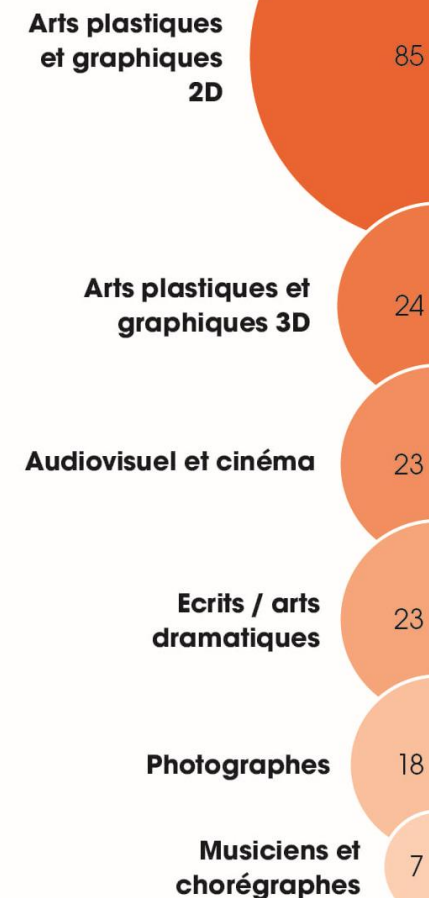


Répartition par tranche d'âge

- Nouvelle-Aquitaine
- France



Répartition par famille de métier





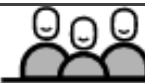
L'accompagnement des carrières sportives

Dans le secteur du Sport marqué par la jeunesse de ses effectifs et la brièveté des carrières, les partenaires sociaux de la branche ont créé une réponse aux **sportifs professionnels et entraîneurs professionnels** qui souhaitent faire le point sur leur situation et projettent de se réorienter vers d'autres métiers ou d'autres secteurs. Ce dispositif d'appui-conseil carrière, « **Demain se prépare aujourd'hui** », leur permet de réfléchir sereinement à l'après-carrière sportive et d'être acteur et non spectateur d'un nouveau projet professionnel. L'accompagnement est assuré par des conseillers de cabinets référencés.

9

appuis-conseils carrière Sport, réalisés dans la région

106 en France
en 2021



Les sportifs de haut niveau

Les **Sportifs de Haut Niveau** (SHN) bénéficient eux aussi d'un accompagnement spécifique, avec le concours du ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.

La **convention nationale** conclue entre le ministère et l'**Afdas** prévoit le financement de 500 parcours de formation d'ici 2024, à hauteur de 10 M€.

Ces formations certifiantes et adaptées aux sportifs qui se préparent aux grandes compétitions internationales permettent de concilier performance sportive, sécurisation des parcours et insertion professionnelle.

4

sportifs de haut niveau bénéficiaires du dispositif national SHN dans la région

259 en France
de mars à décembre 2022



Les salariés saisonniers

Le secteur touristique suit les nombreuses mutations économiques et numériques qui impactent, de manière immédiate et durable, les besoins en compétences des entreprises et des salariés. Dans ce contexte, et avec la perspective de reconquérir les touristes étrangers à l'issue de la crise sanitaire, le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, associé à onze branches professionnelles, avec l'appui de plusieurs OPCO dont l'**Afdas** et Akto, ont élaboré un programme d'**Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC)** dont les activités des branches sont liées au tourisme. Les branches professionnelles du Spectacle Vivant, des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels ; de l'Hôtellerie de Plein Air ; des Organismes de Tourisme ; des Casinos ; des Hôtels, Cafés, Restaurants ; de la Restauration Commerciale Libre-Service et de la Restauration Rapide ont réalisé, dans le cadre de cet EDEC, une étude sur l'emploi saisonnier. Le poste saisonnier est le plus rémunérateur, sur l'année, pour 77% des individus saisonniers de l'été.

53 305

emplois saisonniers en France en saison d'été
dans les secteurs des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels, de l'Hôtellerie de Plein Air, des Organismes de Tourisme et des Casinos

Source : Insee DSN 2019, retraitement Katalyse

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION